L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS :

Jeudi, 11 Octobre 1827.

(Editorial.)

Nous avons annoncé pour le 13 du courant, une assemblée des amis de l'Administration; et nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'exciter leur zèle. Cependant, [illegible] les jours dont, [illegible] de nouvelles tentatives pour surprendre l'opinion; et nous avons sous les yeux un pamphlet qu'ils viennent de répandre avec profusion. Ce n'est, à la vérité, que la réunion de plusieurs pièces qui ont déjà paru dans les journaux et qui ont été victorieusement réfutées. Mais en leur donnant les honneurs de la réimpression on prétend les présenter aux yeux du public, et leur faire produire maintenant un effet qu'elles avaient manqué d'abord.

Cette [illegible] nouvelle, et nos concitoyens sont en général trop clairvoyants pour se laisser prendre à un appât si bien déguisé; car ils n'ont perdu de vue ni le discours de Mr. Clay ni la lettre de Mr. Buchanan. Mais il est parmi nous beaucoup de gens qui, fatigués des redites sur Jackson et sur [illegible] ou connaissance ni de l'attaque ni de la défense; et qui pourraient aujourd'hui prendre pour un pamphlet nouveau, ils prennent pour une nouveauté. C'est pour ceux-ci, c'est pour ceux des Jacksonistes de bonne foi que la raisonnement aurait pu toucher, que les accusations capitales et les éloges hyperboliques prodigués dans cet opuscule complaisant peuvent avoir du danger. Il est bon, nous le croyons du moins, de les prémunir contre la fausseté des insinuations, et de leur faire observer que la lettre de Jackson qui sert de fondement à toutes les calomnies répandues sur Clay, n'est rien moins qu'une accusation positive, et que l'homme le moins exercé peut y reconnaître l'hésitation. Jackson y accumule [illegible] du moyen qu'il prend pour nuire à un homme qu'il sait être innocent ! Il ne [illegible] qu'il ait eu l'intention de l'accuser. Ce n'est que par des tournures spécieuses, que par des réticences plus dignes d'Escobar que d'un guerrier, que Jackson insinue la calomnie. Encore dit-il avec une per[illegible] *Cependant je n'ai jamais* [illegible] *je n'accuse pas maintenant* que la supposition qui m'a été faite ait été dictée par Mr. Clay, ou faite de son consentement; et je n'ai *jamais dit* non plus que mes amis au Congrès m'eussent fait des "suppositions!" Où donc est l'accusation! où sont les faits imputés! Tout gît dans l'imagination malade de l'homme chez qui l'aveuglement des partisans d'Adams lui porte à ne pas voir les *hautes qualités qu'exigent l'exercice des fonctions de premier magistrat de la république.* Non, certes, nous ne les y voyons pas! et l'aveuglement consiste bien moins à se soustraire à l'engouement qui a créé d'idéales vertus à Jackson, qu'à s'obstiner à méconnaître les qualités réelles d'Adams. Il a fait pendant trois ans preuve d'un excellent [illegible] de talens rares; mais non-seulement les énergumènes du parti se refusent à l'évidence, et comptent pour rien les talens administratifs qu'ont déployés les antagonistes de leur héros; mais encore ils prétendent pour des faits les présomptions de Jackson, et ils fondent tous leurs raisonnements sur des suppositions dont Mr. Buchanan a totalement détruit les bases.

Si l'on voulait analiser avec soin toute cette affaire, et que l'on remontât à la véritable source de tant de bruits, on s'étonnerait de voir le *croissant* de la calomnie tel que l'a décrit Beaumarchais. C'est d'abord la façon de voir de Jackson sur la lettre de Mr. Buchanan. Il s'est ensuite formé l'opinion que M. Clay pourrait bien avoir connaissance de la démarche; cependant il n'avance pas qu'il l'ait connue: peut-être il n'en doute plus; et il finit par en appeler au témoignage d'un homme de la plus grande respectabilité, qu'il ne nomme pas, jusqu'à ce que la calomnie ait eu jetté ses premières racines. En définitive il est [illegible] à nommer Mr. Buchanan; et les hommes dont lui-même nous a donné la plus haute idée, démentent formellement ses suppositions, ses assertions, ses calomnies; tant de détours, tant d'intrigues ont eu pour résultat la honte d'avoir accusé à faux! Mais la calomnie reste; elle a eu le temps de se répandre; elle a rempli le but en jetant de la défaveur sur les deux hommes qui portaient ombrage au parti! Néanmoins le succès est loin d'avoir été complet, et cette pièce de conviction, cette lettre de Buchanan dont on faisait tant de bruit, quand elle n'occupe encore pas, se trouve aujourd'hui parmi nous sans allégue, et ne fait pas même partie [illegible] collection [illegible] le pamphlet dont on nous inonde. Pourquoi donc, si comme on paraît le croire depuis son apparition, elle porte avec elle la confirmation des assertions de Jackson, pourquoi, [illegible] l'[illegible] de la [illegible] Clay, et celui-ci est délaissé? elle est bannie du rang de celles qui font ressortir les mérites de Jackson et les dé[illegible] ses antagonistes. En vérité l'[illegible] lettre de Buchanan, dans un [illegible] celui-ci, ne peut que confirmer [illegible] opinion défavorable à la ca[illegible]te; et dès qu'on écarte un [illegible] d'honneur à l'accusateur [illegible] d'Adams.

Le ton d'exaltation qui règ[illegible] tes les pièces qui escortent, [illegible] phlet en question, la lettre de [illegible] fait pour ramener l'homme raisonnable [illegible] la réflexion. Car enfin, l'abus des mots fait toujours par là, et quand le premier n'égare plus l'esprit, on se demande compte à soi-même des motifs de l'engouement qu'un [illegible] éprouvé. Nous ne pensons pas, [illegible] Jackson n'ait [illegible] rité de son pays! mais nous trouvons que l'excès des éloges nuit à la gloire, en ce qu'on est [illegible] de se rendre raison des faits qui peuvent les justifier. Dans le siècle où l'on a vu tant de faits prodigieux, tant d'hommes supérieurs; il n'est pas raisonnable de [illegible] au talent médiocre [illegible] à des généraux qui ont con[illegible] des destins de l'Europe. On refuse avec [illegible] à Wellington le rang qu'il avait [illegible] parmi les grands hommes; et la [illegible] n'ose plus élever la voix en sa faveur. Cependant, s'il était permis de juger du talent par les résultats, quel homme aurait eu droit à plus de gloire! Jackson a obtenu pour unique résultat de sauver la Nlle-Orléans, et [illegible] dispositions plus [illegible] à la réconnaissance publique, [illegible] la paix était signée, et ce résultat n'avait plus la même importance pour la chose publique. D'ailleurs si l'on consulte les gens de l'art, tous avoueront que Jackson s'entend peu en Stratégie; et qu'il s'est battu en soldat patriote, ce qui est un assez beau titre de gloire, sans avoir donné pourtant aucune preuve de ce grand talent qu'on lui attribue. Rendons lui donc les hommages qu'il mérite. Mais pour avoir sauvé une ville, n'allons pas risquer de lui sacrifier le bonheur, et peut-être la liberté d'une nation puissante.

Il paraîtra sévère, peut-être injuste, de peser ainsi les mérites d'un homme envers qui une reconnaissance imprudente avait fait dépasser les bornes imposées par le devoir de citoyen de l'Union; mais s'il est loisible au citoyen de la Nlle-Orléans de vouer des honneurs à celui qu'il croit son libérateur, qu'il n'oublie jamais l'intérêt de la patrie! et que parcequ'il se sera persuadé que la campagne de 1815 était un fait d'armes extraordinaire, qu'il n'aille pas attribuer à un général, si bon militaire qu'on le suppose, des talens administratifs qu'il n'a pas. En effet, la conduite passionnée de Jackson pendant la durée de son gouvernement militaire, tant ici qu'aux Florides, a montré l'homme passionné, l'homme impolitique; et nous avons besoin au timon de l'Union, d'une main habile et ferme, qu'aucune passion ne fasse dévier de la route tracée. Tel est Adams; tel est son cabinet! On doit lui savoir gré de l'avoir composé suivant l'intérêt de la république, et non suivant ses prédilections particulières. Il a montré [illegible] que le bien public lui tenait plus [illegible] que ses amitiés, ou que ses [illegible]. Dès lors c'est l'homme qu'il nous faudrait choisir; et puisqu'il est au fauteuil, ce serait, à notre sens, une imprudence, autant qu'une injustice que de l'en faire descendre pour y exalter un homme de Parti.

DE L'INTERIEUR.

Encore la Guerre.

VINCENNES, 8 Septembre.

Par le colonel Field, qui est arrivé ici Mercredi soir, des mines de plomb de la Rivière aux Fièvres, nous apprenons qu'avant son départ de cet endroit, on venait de recevoir une lettre du général Atkinson, de la Prairie du Chien, en date du 20 Août, contenant une lettre du gouverneur Cass et de T. L. McKenney, commissaires des Etats-Unis, pour faire un traité avec les Indiens de Green-Bay. Ces messieurs disent qu'ils n'ont pu rien obtenir par voye de conciliation des Winebagos; que pas un quart de la population ne s'était rendu et que ceux qui sont venus ont positivement refusé délivrer les assassins de la Prairie du Chien, ainsi que ceux engagés dans l'attaque des bateaux qui descendaient la rivière St. Pierre. Ils ont de plus remarqué que *Schauby*, le chef des Ottoways, s'était rendu parmi les Pottowatomies, qui avait dit au commandant de Chicago, que cette tribu et celle des Winebagos se préparaient à la guerre, en cachant leurs femmes et leurs enfans, et en amassant des provisions pour la campagne. Mrs. Cass et McKenney informèrent le général Atkinson, qu'il était inutile d'espérer qu'aucun traité pût [illegible] avec les Winebagos, et qu'il l'[illegible] [illegible] crê[illegible] faite aux mines de [illegible] de la rivière aux Fièvres. La lettre est datée du 18 Août. [illegible] général Atkinson, sur cet avis, se mit [illegible] tête de 600 hommes, le 29 [illegible] et le colonel [illegible] même jour des mines, [illegible] de cavalerie, 200 hommes avec 100 Mounts, de Green-Bay le 13 [illegible] entre les rivières [illegible] devait avoir lieu le rassemblement général des troupes. [illegible] par les Indiens. Nous [illegible] que prévoir une pacification [illegible] après les forces qui sont em[illegible] Août.

En date du 18 Octobre.

Nous recevons par St. Louis des nouvelles de la guerre des indiens. Le général Atkinson avait réuni ses troupes sur les bords du Wisconsin à [illegible] milles des mines de la Rivière aux Fièvre. On a l'assurance de voir terminer très incessamment cette expédition *sans bataille*. Les troupes de milice et celles de ligne étaient le 2 [illegible] dans le meilleur état de santé.

[illegible]

PARIS, 15 Août.

Des [illegible] Francfort du 10 courant, rapportent [illegible] un arrangement secret a eu lieu, entre [illegible] Abbas Myrza, du Perse, et le P[illegible] Akalzike, (Géorgie Turque), par [illegible] ce dernier s'engagerait à [illegible] et [illegible] guerre aux troupes Persanes; le Pacha agissant d'après les ordres de la Porte Ottomane.

[illegible] nouvelle est confirmée, nul doute que la Russie saisira cette occasion pour déclarer la guerre à la Turquie. La flotte Russe ne devait pas tarder à partir d'Angleterre pour la Méditerranée. Elle était à Spithead, le 16 Août, et se composait de huit vaisseaux de ligne, neuf [illegible] corvettes, et d'autres [illegible] bâtimens. Sa présence dans la [illegible], ainsi que celle de la flotte [illegible] ont cessé l'arrivée [illegible] Sultan. Nous ne tarderons pas, sans doute, à apprendre que les hostilités vont commencer, si la Porte s'obstine à repousser la médiation des trois puissances alliées.]

L'empereur Nicolas, a permis au comte Capo d'Istria de quitter le service Russe. A la date des derniers avis d'Europe, il était arrivé en Angleterre, d'où il devait se rendre en Grèce, pour prendre du service.

Le papiers Allemands disent, sous la rubrique de St.-Petersbourg, que les Turcs avaient obtenu quelques légers avantages sur les Persans.

[illegible]mercial.

[illegible], 18 Aout.

[illegible] une faible demande [illegible] les indiés ont tombé de [illegible] augmenté de 700 balles [illegible] la vente du 24.

[illegible] eu de ventes susceptibles à [illegible] ont été offertes pour une cargaison de Kentucky, pour laquelle on demande 34.

Marché de Bordeaux 11 Aout.

Coton—Il a pris peu [illegible] par des ordres de Pétersbourg, 400 balles de Caroline du N., Louisiane et Bengal, les premiers à une hausse de 3 à 4 lieues du plus qui se qu'on avait payé précédemment. [illegible] aujourd'hui, et il [illegible] de profit [illegible], mais on tient à en avoir 7f.

Marché de New-York, 15 Septembre.

Coton—Sans changement dans les prix; il y a eu une demande soutenue, mais limitée, durant la semaine. Nous estimons les ventes à environ 1500 balles. Il n'en est arrivé, depuis notre [illegible] N°. que 921 balles, ce qui [illegible] un [illegible] considérable; les belles qualités surtout sont rares. Dans les ventes il y a eu 225 balles Alabama et Orléans, [illegible], pris par les manufacturiers, à 12 et 13 cts, et quelques beaux lots de Uplands de 12 à 12½.

Sucre—Une augmentation s'est faite sur toutes les descriptions; quelques petites ventes de M. Orléans ont été faites à 9½.

Mélasse—Les prix se soutiennent; les ventes n'ont pas été considérables, mais les demandes ont été soutenues durant la semaine. Les Orléans ont été vendus à nos cottes, par petits lots.

Tabac—Il n'y a eu que de faibles demandes pour le tabac en feuilles.

Conseil de Ville.

Suite de la séance du 6 Octobre.

Mr. Palfrey—Je suis d'opinion que le Conseil se dispense de ses règles, afin de prendre en considération ces résolutions, sur lesquelles on ne peut faire aucune objection, attendu qu'elles sont en conformité avec l'ordonnance du 22 Sept. qui règle le système général du pavage. En outre, l'avantage qu'en retireraient les propriétaires de terrains dans la rue Gravier, serait [illegible] sérieusement perdu si cet ouvrage était re[illegible]

[illegible] quelques membres s'étant prononcés [illegible] le mérite de ces résolutions:

Mr. Palfrey—Je suis très-surpris qu'il se trouve quelque nombre pour la réjection de ces résolutions, et particulièrement que Mr. Gordon soit du nombre, quand surtout j'ai eu un entretien avec lui et Mr. White, à ce sujet, dans lequel il était convenu que cet ouvrage se ferait immédiatement [illegible] l'Levée et [illegible] des rues Poydras et Commune. Il appuie son refus sur ce que l'appropriation n'est pas suffisante: je répondrai que cette difficulté est obviée par la condition suivante, qui se trouve insérée dans les résolutions, savoir: "Pourvu que la dépense [illegible] dans le trésor qui ne peut être appropriée aux pavages du faubourg Ste. Marie." Les propriétaires de terrains de la rue Gravier, ne demandent pas de faveurs, mais réclament [illegible] droits de l'ordonnance du 22 Sept. Si ces résolutions sont rejetées [illegible] ordonnance [illegible] rappelée.

Mr. Gordon—Je pense que les assertions de Mr. Palfrey méritent d'être relevées et que je dois donner au Conseil de Ville l'explication de ce qui est [illegible]. Je n'ai jamais eu aucune conversation sur les affaires publiques avec Mr. Palfrey, ni n'en veux avoir. Mais l'ayant rencontré dans une circonstance, il me dit qu'il croyait nécessaire de paver la partie supérieure de la levée [illegible] que quelques rues adjacentes, je lui dis que je pensais de même, et que sitôt que la levée serait achevée je consentirais à ce qu'on s'occupât des rues dont il parlait. Mais la résolution que présente Mr. Palfrey est tellement hors de l'ordre, [illegible] ne conçois pas quel lui soit venu [illegible] de la proposer. Les membres du Conseil ont montré pour le faubourg supérieur une libéralité [illegible] exige qu'on n'en abuse pas; il faut que la justice soit [illegible] pour tous. Le faubourg est satisfait, et le tableau des dépenses du pavage de la nouvelle levée n'est pas encore devant le Conseil; et jusqu'à ce que les dépenses [illegible] connues de lui, je crois qu'il est hors de propos d'insister pour qu'il s'occupe du pavage de la nouvelle levée, n'est pas encore devant le Conseil, et jusqu'à ce que les dépenses soient connues de lui, je crois qu'il est hors de propos d'insister pour qu'il s'occupe du pavage de la rue Gravier.

Après quelques observations faites par un membre, Mr. Palfrey se lève de nouveau pour parler.

Mr. Canonge—Je ferai observer au Conseil que Mr. Palfrey a parlé trois fois sur le même objet, et que pour pouvoir parler de nouveau il a objecté qu'il n'avait [illegible] sur la question.

Mr. Burthe—Je ne vois pas d'inconvénient à laisser parler Mr. Palfrey.

M. White—Je ne parlerais pas sur cet objet, si mon nom n'avait pas été mêlé dans la discussion. Je me rappele fort bien que la conversation dont a parlé Mr. Palfrey a eu lieu; et qu'il y fut convenu qu'après que la levée aurait été pavée, on s'occuperait d'en faire de même à la rue Gravier; il ne me paraît pas qu'une telle demande soit aujourd'hui à l'ordre; et sur ce point, l'observation de Mr. Gordon me semble juste. Cependant il ne faut pas rejeter la demande.

M. Gordon—Je demande que la résolution proposée par Mr. Palfrey demeure déposée sur le bureau.

M. Palfrey—Mr. Gordon a changé de point d'attaque, et de l'objection de ce qu'il n'y a pas de fonds, il passe à ce que je possède des propriétés [illegible] la rue Gravier. Parce qu'il en a [illegible] rue Royale et Mr. Canonge sur l'Esplanade, faut-il que la rue Gravier ne soit point pavée?

Mr. Canonge—L'insistance de Mr. Palfrey est inconvenante, c'est une insulte au Conseil, puisqu'il a déjà parlé plusieurs fois sur cet objet.

Je demande que la résolution reste sur le bureau—mis aux voix et adopté.

On lit une pétition du sieur Thomas, employé au pavage de la rue Poydras. Sur motion de Mr. Gordon, cette pétition est renvoyée au comité de pavage.

Une motion est faite pour renouveller le comité de pavage; elle est secondée et le comité est renouvellé.

Mr. Canonge produit une lettre de la compagnie des pompiers, qui demande que l'entretien de la pompe à incendie qui leur est confiée, soit au compte de la ville et qu'il soit fourni deux gaffes.

M. Canonge—J'appuye la demande et je propose que le maire soit autorisé à y faire droit.

M. Bu[illegible] présente une pétition des habitants de la partie haute, pour obtenir le prix de location d'un local pour servir de repos à la patrouille. Il demande qu'il [illegible] des armes. Après quelque discussion, le prix de location est ac[illegible]